



La Commune d'Anderlecht a son nouveau bourgmestre : Fabrice Cumps a prêté serment ce vendredi

Ce fut une cérémonie un peu particulière ce vendredi midi, durant laquelle, devant un public très restreint et à distance réglementaire, Fabrice Cumps a prêté serment en tant que bourgmestre d'Anderlecht entre les mains du Ministre-président Rudi Vervoort.

Il succède à Eric Tomas qui avait annoncé sa démission au Conseil communal du mois de janvier, la procédure d'installation ayant été fortement retardée en raison de la crise sanitaire.

Fabrice Cumps devient ainsi officiellement le 17^{ème} bourgmestre d'Anderlecht depuis l'indépendance de la Belgique. Licencié en sciences économiques avec une spécialisation en économie publique, il a fait toute sa carrière dans les services publics, notamment comme fonctionnaire régional et collaborateur dans plusieurs cabinets ministériels. Il a également exercé des fonctions exécutives dans différents organismes pararégionaux au Port de Bruxelles, à Télé-Bruxelles et, plus récemment, à la Société du Logement de la Région bruxelloise. Conseiller communal à Anderlecht depuis 2000, il est devenu échevin en 2006, gérant notamment les attributions liées à l'Enseignement et aux Finances.

Fabrice Cumps tient avant toutes choses à remercier Éric Tomas pour son implication sans faille pour les Anderlechtois·es, au service desquels il a pu mettre son immense expérience acquise à tous les niveaux de pouvoir.

Résolument tourné vers l'avenir, Fabrice Cumps souhaite poursuivre et amplifier la dynamique d'équipe au sein de la majorité progressiste anderlechtoise. L'objectif étant de travailler tous ensemble – en pleine confiance dans le futur de la commune – à retisser du lien et favoriser ainsi la convivialité entre tous les Anderlechtois·es. Afin de garantir son engagement total, Fabrice Cumps consacra l'entièreté de son temps à cette charge de bourgmestre.

Très concrètement, les enjeux de propreté, sécurité et qualité des espaces publics



seront au cœur des préoccupations de la majorité communale conduite par le nouveau bourgmestre. Dans ce cadre, Fabrice Cumps souhaite redéployer l'action de la commune en développant la notion de proximité et de décentralisation, au travers notamment d'un système d'antennes de quartiers qui faciliteront les contacts entre les administrations (communale, sociale, de police...) et les citoyens.

Anderlecht est en effet une commune particulièrement vaste, avec des quartiers fort différents qui ont chacun leurs charmes et leurs atouts... mais aussi leurs défis à relever.

Pour Fabrice Cumps, « la force d'Anderlecht tient au dynamisme de ses habitants et à leur capacité à construire ensemble un projet de ville commun, solidaire et écoresponsable... et, surtout, tourné vers l'avenir ! »

